

Publié le 01 juin 2020 à 11h51

# Le marquage de la véloroute littorale finalisé sur 16 km



La communauté de communes du Haut Pays bigouden vient de finaliser la signalétique de l'itinéraire vélo prisé des habitants et des visiteurs : la véloroute La Littorale V45

🕒 Lecture : 1 minute

Le Haut Pays bigouden vient d'achever le marquage au sol de l'itinéraire de la véloroute La Littorale V45. Ce circuit fait partie des neuf véloroutes bretonnes. Dans l'Ouest Cornouaille, cet itinéraire est balisé sur 150 km, de la Pointe du Raz à La Forêt-Fouesnant. Pour faciliter les déplacements des cyclistes et pour sensibiliser tous les usagers à un meilleur partage de la route, le Haut Pays bigouden a opté pour un marquage au sol sur les 16 km de l'itinéraire qui serpentent de Plozévet à Tréogat. Cette opération a été effectuée sous les conseils du chargé de mission vélo du Sioca.

## Du bourg à la plage

Dans le Haut Pays Bigouden, cette véloroute est complétée par six liaisons bourg-plage qui évitent les grands axes de circulation pour se rendre des bourgs de Plozévet, Landudec, Pouldreuzic, Plonéour, Plovan et Tréogat à leurs plages respectives. Ces itinéraires sont présentés sur le site de l'OTHPB, ([www.destination-paysbigouden.com](http://www.destination-paysbigouden.com) (<https://www.destination-paysbigouden.com/>)) onglet « à voir à faire », rubrique Itinéraires. La plaquette de la Véloroute - La Littorale est disponible sur simple demande auprès des offices.